



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS DES ÉVÊQUES NOMMÉS
AU COURS DE L'ANNÉE*

*Salle des Suisses, Castelgandolfo
Jeudi 21 septembre 2006*

Chers frères dans l'épiscopat!

J'adresse mon salut cordial à chacun de vous. Je l'adresse en particulier à Monsieur le Cardinal Giovanni Battista Re, qui s'est fait l'interprète de vos sentiments, et je l'étends avec affection à ceux qui ont organisé et coordonné votre rencontre. Au cours de ces journées, vous avez écouté le témoignage de plusieurs chefs de dicastères de la Curie romaine et d'Evêques, qui vous ont aidés à réfléchir sur certains aspects du ministère épiscopal de grande importance pour notre temps. Aujourd'hui, c'est le Pape qui vous accueille avec joie et il est heureux de partager avec vous les sentiments et les attentes que vous vivez au cours de ces premiers mois de votre ministère épiscopal. Vous avez certainement déjà fait l'expérience de la façon dont Jésus, le Bon Pasteur, agit dans les âmes à travers sa grâce. "Ma grâce te suffit" (2 Co 12, 9), s'entendit répondre l'Apôtre Paul lorsqu'il demanda au Seigneur de lui épargner les souffrances. Que cette même conscience nourrisse toujours votre foi, vous incite à rechercher des voies pour toucher le cœur de chacun avec ce sain optimisme que vous devez toujours faire rayonner autour de vous.

Dans l'Encyclique *Deus caritas est*, j'ai observé que les Evêques ont pour première responsabilité d'édifier l'Eglise comme famille de Dieu et comme lieu d'aide réciproque et de disponibilité (cf. n. 32). Pour pouvoir accomplir cette mission, vous avez reçu, avec la consécration épiscopale, trois charges particulières: le *munus docendi*, le *munus sanctificandi* et le *munus regendi*, qui, dans leur ensemble, constituent le *munus pascendi*. En particulier, la finalité du *munus regendi* est la croissance dans la communion ecclésiale, c'est-à-dire l'édification d'une communauté unie dans

l'écoute de l'enseignement des apôtres, dans la fraction du pain, dans les prières et dans l'union fraternelle (cf. *Ac* 2, 42). Étroitement lié aux tâches d'enseigner et de sanctifier, celle de gouverner - le *munus regendi* - constitue pour l'Evêque un authentique acte d'amour envers Dieu et envers son prochain, qui s'exprime dans la charité pastorale. C'est ce qu'a indiqué avec autorité le Concile Vatican II dans la Constitution *Lumen gentium*, en proposant comme modèle aux Evêques le Christ, Bon Pasteur, venu non pour être servi, mais pour servir (cf. n. 27). Dans ce sillon, la Lettre apostolique post-synodale *Pastores gregis* invite l'Evêque à s'inspirer constamment de l'icône évangélique du lavement des pieds (cf. n. 42). Seul le Christ, qui est l'amour incarné de Dieu (cf. *Deus caritas est*, n. 12), peut nous indiquer avec autorité comment aimer et servir l'Eglise.

Chers frères, sur l'exemple du Christ, que chacun de vous, dans le soin quotidien du troupeau, se fasse "tout à tous" (cf. *1 Co* 9, 22), en proposant la vérité de la foi, en célébrant les sacrements de notre sanctification et en témoignant de la charité du Seigneur. Accueillez avec une âme ouverte ceux qui frappent à votre porte: conseillez-les, réconfortez-les et soutenez-les sur le chemin de Dieu, en cherchant à conduire chacun à cette unité dans la foi et dans l'amour dont vous devez être dans vos diocèses, par la volonté du Seigneur, le principe visible et le fondement (cf. *Lumen gentium*, n. 23). Faites preuve de cette sollicitude en premier lieu à l'égard des prêtres. Agissez toujours avec eux comme des pères et des grands frères qui savent écouter, accueillir, réconforter et, lorsque cela est nécessaire, aussi corriger; recherchez leur collaboration et soyez proches d'eux, en particulier dans les moments significatifs de leur ministère et de leur vie. Cherchez ensuite à faire preuve d'une même sollicitude à l'égard des jeunes qui se préparent à la vie sacerdotale et religieuse.

En vertu de la charge de gouverner (cf. *Lumen gentium*, n. 27), l'Evêque est en outre appelé à juger et à organiser la vie du Peuple de Dieu confié à ses soins pastoraux à travers des lois, des orientations et des suggestions, selon ce qui est prévu par la discipline universelle de l'Eglise. Ce droit et devoir de l'Evêque est plus que jamais important, afin que la Communauté diocésaine soit unie en son sein et avance en profonde communion de foi, d'amour et de discipline avec l'Evêque de Rome et avec toute l'Eglise. Chers frères dans l'épiscopat, je vous exhorte donc à être des gardiens attentifs de cette communion ecclésiale et à la promouvoir et la défendre en veillant constamment sur le troupeau dont vous avez été constitués les Pasteurs. Il s'agit d'un acte d'amour qui demande discernement, courage apostolique et bonté patiente en cherchant à convaincre et à faire participer, afin que vos orientations soient accueillies de bon gré et exécutées avec conviction et promptitude. En obéissant docilement à l'Evêque, chaque fidèle contribue de manière responsable à l'édification de l'Eglise. Cela sera possible si, conscients de votre mission et de vos responsabilités, vous savez nourrir en chacun d'eux le sens d'appartenance à l'Eglise et la joie de la communion fraternelle, en faisant appel aux institutions prévues à cet effet par la discipline ecclésiale. Construire la communion ecclésiale doit constituer votre engagement quotidien.

La Lettre apostolique *Pastores gregis* et le Directoire pour le ministère pastoral des Evêques insistent en indiquant à chaque pasteur que son autorité objective doit être illustrée par sa vie, qui doit faire autorité. La sérénité dans les relations, la délicatesse dans le comportement et la simplicité de vie sont des qualités qui enrichissent sans aucun doute la personnalité humaine de l'Evêque. Dans la "Règle pastorale", saint Grégoire le Grand écrit que "le gouvernement des âmes est l'art des arts" (n. 1). Un art qui exige la croissance constante des vertus, parmi lesquelles je désire rappeler celle de la prudence, définie par saint Bernard comme mère de la force. La prudence vous rendra patients avec vous-mêmes et avec les autres, courageux et fermes dans les décisions, miséricordieux et justes, uniquement soucieux de votre salut et de celui de vos frères "avec crainte et tremblement" (*Ph 2, 12*). Le don total de vous-mêmes, qu'exige le soin du troupeau du Seigneur, a besoin du soutien d'une intense vie spirituelle, nourrie par une prière personnelle et communautaire assidue. Un contact constant avec Dieu devra donc caractériser vos journées et accompagner chacune de vos activités. Vivre en union intime avec le Christ vous aidera à atteindre cet équilibre nécessaire entre le recueillement intérieur et l'effort nécessaire demandé par les multiples activités de la vie, en évitant de tomber dans un activisme exagéré. Le jour de votre consécration épiscopale, vous avez fait la promesse de prier sans jamais vous laisser pour votre peuple. Chers frères, restez toujours fidèles à cet engagement qui vous rendra capables d'exercer de manière irrépréhensible votre ministère pastoral. A travers la prière, les portes de votre coeur s'ouvrent au projet de Dieu, qui est un projet d'amour auquel Il vous a appelés en vous unissant plus intimement au Christ à travers la grâce de l'épiscopat. En le suivant, Lui le Pasteur et l'Evêque de vos âmes (*1 P 2, 25*), vous serez incités à tendre sans vous laisser vers la sainteté, qui est le but fondamental de l'existence de chaque chrétien.

Chers frères, en vous remerciant de votre visite appréciée, je désire vous assurer de mon souvenir quotidien au Seigneur pour votre service ecclésial, que je confie à la Vierge *Mater Ecclesiae*. J'invoque sa protection sur vous, sur vos diocèses et sur votre ministère. Avec ces sentiments, je vous donne, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, ma Bénédiction apostolique spéciale.